

## Chapitre 5

# Inde

**Ce chapitre s'appuie sur l'examen des politiques agricoles de l'Inde réalisé par l'OCDE en 2005. Le gouvernement indien n'ayant pas participé à cet exercice, il n'a pas été possible de soumettre le projet de rapport à l'examen effectué dans le pays ou au sein de l'OCDE. Les estimations du soutien agricole de l'Inde ne sont donc pas disponibles.**

### Évaluation de l'évolution des politiques

- Garantir l'autosuffisance alimentaire et éradiquer la pauvreté dans le second pays le plus peuplé du monde restent les principaux objectifs de la politique agricole indienne. Pour soutenir la croissance macroéconomique, le gouvernement a placé parmi ses priorités l'augmentation des revenus ruraux ce qui ne manquera pas de rejaillir sur le secteur agricole.
- Selon les données budgétaires et tarifaires disponibles, le niveau du soutien à l'agriculture semble légèrement inférieur à la moyenne de l'OCDE, mais nettement supérieur à celui observé dans d'autres économies émergentes étudiées par l'OCDE. En outre, le soutien prend essentiellement la forme de soutien des prix du marché et de subventions aux intrants, mesures les moins efficaces et dont les effets de distorsion des échanges sont les plus marqués.
- La réforme suit son cours dans divers secteurs de l'économie. Les barrières aux échanges sont progressivement abaissées, un système de taux de change flottant a été instauré pour la roupie indienne et une taxe sur la valeur ajoutée des produits a été introduite en 2005. Le pays s'ouvre progressivement aux investissements directs étrangers.
- La politique agricole n'a subi aucun changement majeur au cours des deux dernières années. Les initiatives récentes ont consisté à augmenter le volume des crédits octroyés à un nombre croissant d'agriculteurs et à adopter des mesures d'aide aux exploitants endettés confrontés à de mauvaises récoltes. Les investissements en matière d'irrigation ont doublé au cours de la période considérée et les budgets consacrés à la diversification de la production et à l'amélioration des marchés agricoles ont augmenté. Des régimes d'assurance revenu sont en cours d'élaboration. Plusieurs programmes de recherche et développement ont été lancés en 2006 en vue d'accroître la productivité de l'agriculture.
- Les mesures prises pour améliorer le fonctionnement des marchés des produits de base, réduire les réglementations excessives et libéraliser les échanges agricoles ont contribué à rendre l'environnement économique plus favorable aux initiatives privées.
- La lutte contre la pauvreté soulève d'importantes questions de cohérence des politiques. Le gouvernement doit relever le défi majeur qui consiste à tenter d'éradiquer la pauvreté rurale en substituant des instruments nouveaux au soutien des prix du marché et aux mesures tarifaires, qui pénalisent la population croissante des consommateurs urbains en provoquant des hausses de prix.
- La sous-tarifcation des engrais, de l'électricité et des services d'irrigation n'améliore pas la répartition des revenus en zone rurale et a des effets néfastes sur l'environnement. L'un des nouveaux défis qui se pose est de trouver des moyens d'accroître la compétitivité tant sur le marché intérieur que sur les marchés d'exportation. Une solution plus efficace consisterait à réorienter vers les infrastructures les ressources consacrées aux subventions aux intrants, tout en modifiant le régime de la propriété foncière et le marché officiel du fermage qui entravent la production agricole.

## Contexte

En Inde, l'action des pouvoirs publics s'appuie sur des plans quinquennaux qui définissent des objectifs et décrivent les moyens à mettre en œuvre pour les atteindre. La Commission de planification (*Planning Commission*) est chargée d'élaborer un projet de plan quinquennal, dans lequel elle arrête les objectifs en matière de développement et de croissance pour chaque secteur et détermine le montant des ressources allouées. Ce projet est ensuite approuvé par le Conseil national de développement (*National Development Council*), présidé par le Premier ministre. Le dixième plan quinquennal (2002-07) touche actuellement à son terme.

En 2005-06, l'agriculture a représenté 20 % du PIB et a occupé près de 60 % de la main-d'œuvre. Ce chiffre masque toutefois un chômage saisonnier. Le secteur agricole contribue de manière déterminante à nourrir la population et à offrir des moyens de subsistance au second pays le plus peuplé du monde. Son poids dans les échanges a diminué au cours des dernières années, bien que le déclin de la part de l'agriculture dans les exportations ait ralenti en 2005. L'Inde est un exportateur net de produits agricoles, les exportations étant favorisées par des subventions et par la faible valeur de la roupie indienne.

### Situation macroéconomique

L'économie est en forte croissance depuis 2003 grâce au retour d'une pluviométrie normale propice au développement de la production et des revenus agricoles. L'émergence progressive d'une classe moyenne influence la demande et entraîne une modification des habitudes de consommation. Bien que le PIB ait connu une croissance de 8 % environ au cours des dernières années, l'offre n'a pas été en mesure de répondre à une forte demande intérieure, ce qui a contribué à accroître la dépendance du pays par rapport aux importations et a entraîné un solde négatif des transactions courantes en 2004 et 2005.

La hausse des cours mondiaux du pétrole a été le principal moteur de l'inflation. Le gouvernement est intervenu pour limiter l'ampleur des répercussions sur les prix intérieurs et contenir l'inflation à un niveau légèrement supérieur à 4 %. L'introduction en 2005 d'une taxe sur la valeur ajoutée dans la plupart des États a été un élément déterminant de la réforme du système fiscal, mais la suppression des exonérations et la mise en place d'une taxe sur les produits et services applicable sur l'ensemble du territoire permettraient d'élargir l'assiette fiscale.

En ce qui concerne la croissance du PIB, de fortes variations annuelles ont empêché le pays d'atteindre l'objectif fixé dans le dixième plan de la Commission de planification, à savoir un taux annuel moyen de 8 %. En 2005-06, le PIB réel a augmenté de 8.4 %, mais ce chiffre global masque des disparités sectorielles. La progression a été de 10.3 % dans les services, mais de 7.6 % dans l'industrie et de 3.9 % dans l'agriculture. En 2004-05, la croissance, qui était inférieure à 1 % dans l'agriculture, avait atteint 10.2 % dans les services et 7.4 % dans l'industrie.

### Situation du secteur agricole et agroalimentaire

L'Inde compte 20 grands États, 10 petits États et 5 territoires de l'Union, qui se caractérisent par de fortes disparités quant au poids du secteur agricole dans l'économie :

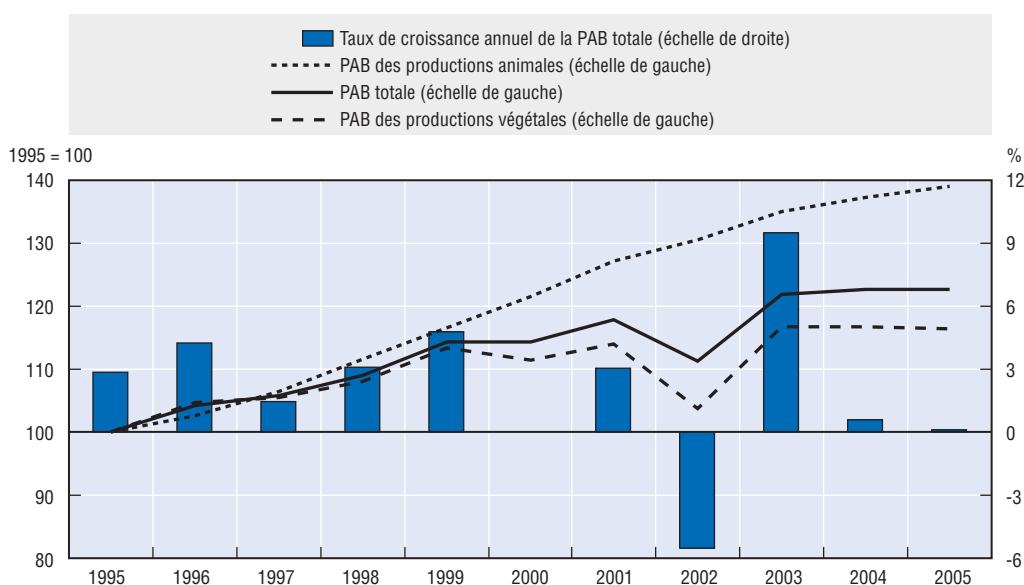
l'agriculture représente près de 40 % du PIB au Pendjab et moins de 2 % à Delhi. Conformément à la Constitution, les États sont dotés de compétences en matière d'agriculture.

Bien que la part de la population vivant en zone rurale ait diminué au cours des 25 dernières années, elle s'élève toujours à plus de 70 %. En 2004, 305 millions de personnes (soit 28 % de la population) vivaient sous le seuil national de pauvreté estimé à 327 INR par mois (7.22 USD par mois) par la Commission de planification, tandis que 39 % des enfants souffraient de malnutrition. La lutte contre la pauvreté et la malnutrition continue de figurer parmi les priorités d'action des pouvoirs publics.

### Production

La croissance de la production agricole brute enregistrée au cours des quatre dernières années est principalement liée à des conditions climatiques favorables. Elle a atteint le chiffre record de 9 % en termes réels en 2002-03, avant de retomber à un niveau proche de la stagnation, soit 1 %, les deux années suivantes. Selon les prévisions, elle devrait s'élever à 4 % en 2005-06 (graphique 5.1).

Graphique 5.1. **Évolution et variations annuelles de la production agricole en Inde, 1995-2005**



Source : Secrétariat de l'OCDE, 2006.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/535831144165>

Les productions végétales représentent la plus grande part, à savoir 70 %, de la production agricole. On observe une lente évolution de la part relative de chacun des produits depuis 2001. La part des cultures dans la valeur de la production diminue progressivement, ce qui s'explique principalement par le déclin de la part des céréales. L'augmentation de la part de l'élevage dans la production agricole a atténué les répercussions des conditions climatiques défavorables sur la production agricole ces dernières années. Tel a notamment été le cas en 2002, quand la production végétale a chuté de 9 % à la suite d'une grave sécheresse, mais l'élevage a progressé de 2 %, de sorte que la baisse globale n'a pas dépassé 6 % en termes réels.

### **Productions végétales**

Les valeurs de production enregistrées en 2005 montrent que les cultures sont dominées par les céréales, les fruits, les légumes et les oléagineux. En raison du pouvoir d'achat limité d'une grande partie de la population indienne et d'une forte tendance à privilégier l'alimentation végétarienne, les céréales constituent l'aliment de base, les légumineuses occupent la deuxième place et représentent la principale source de protéines, tandis que les huiles alimentaires se placent en troisième position.

Cinquante pour cent de la superficie agricole est plantée en riz et en blé. La répartition des cultures s'est légèrement modifiée; les céréales et légumineuses alimentaires enregistrent un lent recul (3 points de pourcentage au cours des dix dernières années), tandis que la superficie en plantations (thé, coton, café, caoutchouc et pommes de terre) a augmenté durant la seconde partie des années 1990 avant de se stabiliser. Ces produits ne représentent que 2 % de la superficie agricole. Au cours des dix dernières années, la superficie plantée en maïs a progressé au rythme annuel de 2 % en moyenne, avec une accélération durant les deux dernières années.

Après avoir chuté en 2002-03, la production céréalière s'est redressée au cours des trois dernières années pour atteindre environ 235 millions de tonnes, sans pour autant égaler le niveau record de 242 millions de tonnes enregistré en 2001. Le riz et le blé représentent 18 % de la production agricole. La part des fruits et légumes dans la valeur de la production est passée de 14 % en 1993 à 19 % en 2004. Les oléagineux et les légumineuses sont également des produits importants, puisqu'ils représentent respectivement 19 % et 8 % de la valeur de la production agricole.

### **Productions animales**

L'élevage a connu une croissance annuelle moyenne de 3 % en termes réels au cours des dix dernières années et représente actuellement environ 27 % de la valeur de la production agricole. Les principaux produits sont le lait, qui représente 18 % de la production agricole, la volaille et le mouton. La viande porcine et les œufs, dont les niveaux de départ étaient très faibles, sont les produits dont la croissance a été la plus soutenue au cours des 15 dernières années. La volaille et le lait ont également enregistré une progression rapide de 3 % par an en moyenne. À l'heure actuelle, l'Inde est le premier pays producteur de lait du monde. L'augmentation du cheptel a entraîné une augmentation de la demande de céréales fourragères.

### **Structures**

L'agriculture indienne compte surtout des petites exploitations, généralement en faire-valoir direct. L'augmentation constante du nombre d'exploitations tient aux caractéristiques du régime successoral et au fait qu'il est difficile de quitter l'agriculture. En 1995, l'Inde comptait 116 millions d'agriculteurs exploitant une superficie moyenne de 1.55 hectares. Plus des deux tiers des ménages disposent de moins de 1 hectare de terres agricoles et 1 % seulement des propriétaires fonciers exploitent plus de 10 hectares. Du fait de leur taille et de leur mode de production, bon nombre de ces petites exploitations ne sont pas économiquement viables. En effet, elles utilisent quelque trois cinquièmes de la superficie cultivée pour produire une seule culture durant une saison et laissent les terres inexploitées durant une bonne partie de l'année. En outre, de nombreux obstacles gênent la modernisation et l'organisation de la production, ainsi que la commercialisation de leurs produits.

Entre 1993-94 et 2002-03, le ratio entre la formation de capital brut dans l'agriculture et le PIB agricole réel n'a augmenté que d'un point de pourcentage, passant de 6.1 % à 7.1 %. À titre de comparaison, le taux enregistré pour l'ensemble de l'économie en 2002-03 s'est élevé à 26 %.

Près de 40 % de la superficie cultivée est irriguée. Les autres terres sont tributaires des pluies, de sorte que la production végétale connaît de fortes variations annuelles. Le recours à l'irrigation varie selon les produits. Le sucre, le blé, le riz et le coton sont les principales cultures produites sous irrigation. Quatre-vingt-douze pour cent de la superficie plantée en canne à sucre est irriguée. Ce pourcentage est de 88 % pour le blé, de 52 % pour le riz et de 33 % pour le coton.

### **Intrants**

La combinaison d'intrants est stable depuis plusieurs années. En 2005, les aliments du bétail, qui sont le poste le plus coûteux, ont représenté 49 % des dépenses liées aux intrants, les engrais chimiques 14 %, tandis que les redevances de marché, le gazole, les semences et le fumier ont représenté chacun 6 % à 8 % de ces dépenses.

L'utilisation d'engrais chimiques et de semences à haut rendement, ainsi que le recours à l'irrigation, ont augmenté au cours des trois dernières décennies. Actuellement, près de 80 % des superficies plantées en céréales reçoivent des variétés à haut rendement. Les rendements céréaliers sont toutefois assez faibles et l'écart entre le rendement effectif et le rendement potentiel reste considérable. Dans certaines régions, l'utilisation de grandes quantités d'engrais azotés liée à des distorsions du soutien a porté atteinte à l'environnement.

### **Crédit**

Le recours à des intrants plus onéreux a accru les besoins de financement des agriculteurs, dans un environnement où l'accès au crédit est considéré comme l'un des principaux obstacles au développement de l'agriculture. Selon une enquête réalisée en 2003, seulement 21 % des ménages ruraux ont affirmé avoir contracté un emprunt formel et 40 % ont confirmé avoir obtenu un crédit informel. Les ménages restants, principalement les petits agriculteurs et les agriculteurs marginaux, n'ont pas accès au crédit. Cette même enquête a montré que 59 % des ménages ruraux n'avaient pas de compte de dépôt dans un établissement financier. Le ratio crédit-dépôt (C-D) des succursales rurales des banques commerciales est en recul, puisqu'il est passé de 49 % en 1995 à 42 % en 2002. La part des prêts à moyen/long terme dans le financement direct des activités agricoles et connexes a baissé de plus de 41 % en 1990-91 à environ 31 % en 2000-01. La part des petits agriculteurs et des agriculteurs marginaux ayant obtenu un financement direct a diminué de 54.5 % en 1990-91 à environ 51 % en 2000-01. Les flux de crédit présentent de fortes disparités selon les régions.

### **Infrastructures**

De nombreuses possibilités de développement du secteur agricole sont entravées par l'absence d'infrastructures modernes, comme la fourniture régulière d'électricité ou l'existence de routes, de marchés, d'entrepôts ou d'installations de transformation de qualité. Plus particulièrement, l'inadéquation des installations de stockage et de transformation entraîne pour les céréales, les fruits et les légumes des pertes après récolte extrêmement élevées (de l'ordre de 25 % à 30 %). L'amélioration du stockage et de la manipulation après récolte, associée à davantage de transformations en produits à valeur ajoutée, pourrait contribuer de façon sensible à l'accroissement des revenus dans les zones rurales.

Le faible taux de mobilité foncière enregistré dans tous les États reste un obstacle majeur à l'amélioration des structures agricoles en Inde, d'autant qu'il est accentué par la taille relativement faible de l'exploitation qu'un agriculteur est autorisé à posséder et par l'absence de marché officiel des fermages dans la plupart des États. La création d'un marché de la vente et de la location de terres fonctionnant de façon satisfaisante faciliterait l'amélioration des structures agricoles et permettrait en conséquence d'accroître la productivité et la production globale.

### **Secteur agroalimentaire**

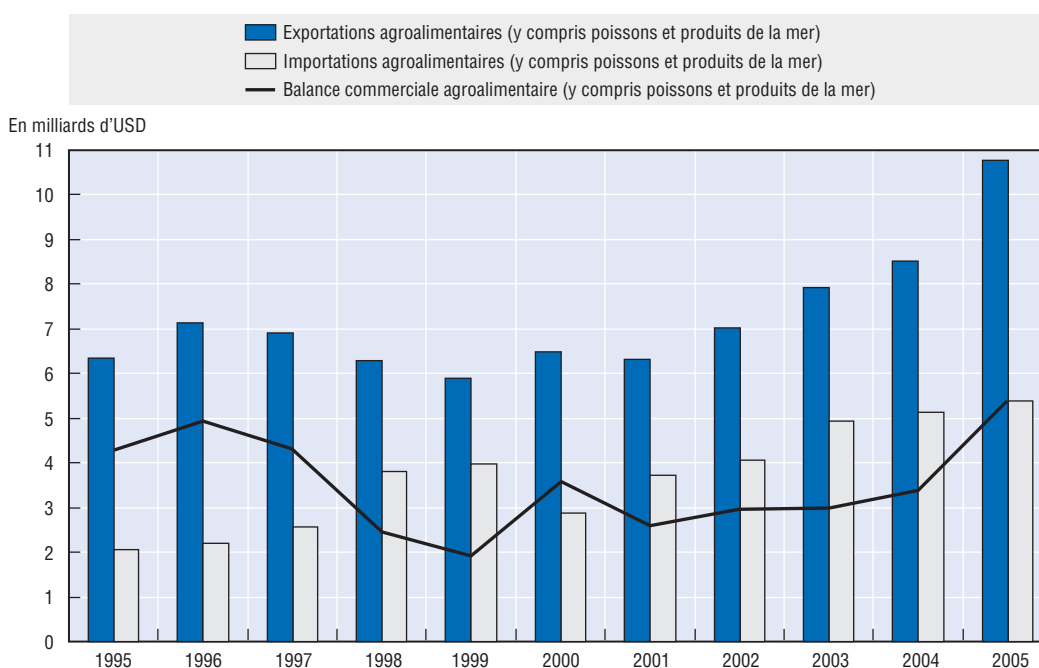
La proportion des produits agricoles transformés est faible par rapport aux pratiques internationales, puisqu'elle représente moins de 2 % de la production d'après les estimations. La plupart des aliments produits sont consommés directement par les ménages ou vendus sur les marchés primaires de produits de base, ce qui entraîne une baisse des recettes que les producteurs retirent de la vente de leurs produits sur le marché intérieur.

En 2005, 6.4 millions d'entreprises, soit un peu plus de 15 % de l'ensemble des entreprises, pratiquaient des activités agricoles autres que l'exploitation de cultures ou de plantations. De grandes coopératives sont actives à l'échelon national. C'est notamment le cas de la Fédération nationale des sucreries coopératives (*National Federation of Co-operative Sugar Factories*), qui dispense à ses membres des conseils sur la gestion technique et financière, le développement de matériaux et la gestion des stocks. Le Réseau national du lait (*National Milk-grid*) a réussi à développer la production laitière et à établir des liens entre les producteurs de lait et les consommateurs, créant ainsi un réseau laitier national de 43 000 coopératives villageoises couvrant 4.25 millions de producteurs de lait. Plus récemment, il a mis en place des services vétérinaires, des services de distribution d'aliments pour animaux et des services d'insémination artificielle au profit des membres des coopératives. Il dispense également des formations aux agriculteurs.

### **Échanges agroalimentaires**

La participation de l'Inde aux marchés mondiaux s'accroît rapidement. En 2003-04, les importations totales de marchandises ont augmenté de 43 % par rapport à l'année précédente. En 2004-05, ce pourcentage s'est élevé à 28 %. Au cours de la même période, les exportations de marchandises ont respectivement progressé de 31 % et de 23 %. Les échanges de produits agricoles ont également augmenté, bien qu'à un rythme nettement plus lent, ce qui s'est traduit par un recul de la part des produits agroalimentaires dans les échanges. L'Inde reste un exportateur net de produits agricoles et l'excédent de la balance commerciale agroalimentaire a augmenté en 2004 et en 2005 (graphique 5.2).

Les importations de produits agricoles ont représenté près de 4 % du total des importations en 2005. L'éventail des principaux produits échangés n'a guère changé au cours des dix dernières années. Toutefois, les parts des produits et des groupes de produits qui le composent ont évolué. Bien qu'en recul ces dernières années, les huiles alimentaires restent le principal groupe de produits importés en 2005-06 avec 2 milliards d'USD, ce qui représente 70 % de l'ensemble des produits de consommation importés. Avec les noix de cajou (472 millions d'USD) et les légumineuses (530 millions d'USD), elles composent l'essentiel du panier des produits agricoles importés. Les noix de cajou non décortiquées importées en Inde y sont transformées avant d'être réexportées. De même, le sucre est importé lorsque l'offre intérieure ne permet pas de répondre à la demande de l'industrie de la transformation. Les importations d'engrais chimiques ont triplé au cours des trois dernières

Graphique 5.2. **Échanges agroalimentaires de l'Inde, 1995-2005**

Source : ONU, base de données Comtrade, 2006.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/724373401565>

années et ont atteint, selon les estimations, 1,6 milliard d'USD en 2005-06. En 2005, l'Indonésie et l'Argentine ont fourni à elles seules 36 % des importations agroalimentaires indiennes. Ces deux pays sont les principaux fournisseurs d'huiles alimentaires et sont à l'origine de 60 % des importations totales de ce groupe de produits. Le Brésil, Myanmar, les États-Unis et le Sri Lanka sont aussi des partenaires importants puisqu'ils représentent, pris ensemble, 60 % des importations indiennes de produits agroalimentaires.

La croissance soutenue des exportations dans d'autres secteurs a pratiquement réduit de moitié la part relative des exportations agricoles dans les exportations totales de produits, puisqu'elle est passée de 19 % en 1995 à environ 10 % en 2005. Ce déclin s'est toutefois ralenti en 2005, où la croissance des exportations agricoles a progressé au même rythme que celle de l'ensemble des exportations. Les céréales, ainsi que les tourteaux, les noix de cajou, le thé, les fruits et les légumes sont les principaux produits agricoles exportés. Les céréales représentent 20 % de l'ensemble des exportations agroalimentaires. En 2005, la valeur du riz exporté s'est élevée à près de 1,5 milliard d'USD, ce qui tient au fait que les pouvoirs publics sont intervenus pour réduire les stocks nationaux. Les destinations des exportations sont plus diversifiées que les pays d'origine des importations : en 2005, les États-Unis, l'Arabie Saoudite, le Japon, les Émirats arabes unis et le Bangladesh ont absorbé pris ensemble un tiers des exportations agroalimentaires.

## Politiques agricoles nationales

### Structure globale

L'agriculture indienne est fortement réglementée, l'objectif déclaré étant d'assurer la sécurité alimentaire du pays et de lutter contre la pauvreté. Les compétences sont partagées entre le gouvernement central [loi relative aux produits de base essentiels

(*Essential Commodities Act – ECA, 1955*) et les gouvernements des États [loi portant réglementation du marché des produits agricoles (*Agricultural Produce Market Regulation Act – APMRA*)]. De nombreux États ont adopté des lois supplémentaires. L'agriculture n'a été touchée qu'indirectement par la réforme engagée par l'État central dans d'autres secteurs de l'économie. Les réglementations sur les prix agricoles ont empêché la transmission intégrale de la réforme monétaire au secteur agricole.

Les céréales, les légumineuses, les oléagineux comestibles, les tourteaux d'oléagineux, le coton brut, le sucre et le jute font partie des produits de base essentiels qui sont réglementés en vertu de l'ECA à l'aide d'instruments tels que des licences, des permis et des ordonnances de contrôle des prix et de stockage qui limitent la circulation, la distribution et la vente des produits. Les achats et ventes obligatoires effectués par l'État central sont également régis par cette loi.

Le dixième plan quinquennal du gouvernement place désormais l'accent sur l'accroissement de la production par le renforcement de la productivité des cultures. La stratégie en quatre points qui a été adoptée pour atteindre cet objectif prévoit d'augmenter l'intensivité par la polyculture au cours d'une même saison; d'adopter des techniques modernes; de renforcer l'usage d'intrants exhausteurs de productivité et de diversifier la production en remplaçant les cultures à faible valeur par des cultures à valeur élevée et de substituer progressivement les productions animales aux productions végétales. La diversification des cultures et le remplacement des cultures par l'élevage peuvent être considérés comme des mesures contradictoires au regard de l'ECA, dans la mesure où le soutien cible les cultures à faible valeur depuis de nombreuses années.

Des modifications ont été apportées à l'ECA. Ainsi, l'obligation faite aux négociants d'obtenir une licence a été supprimée et les restrictions imposées en matière de stockage et de circulation des céréales alimentaires, du sucre, des oléagineux et des huiles alimentaires ont été éliminées. De même, l'ordonnance relative aux mesures de contrôle du sucre et l'ordonnance relative aux mesures de contrôle du lait et des produits laitiers ont été modifiées pour permettre au secteur privé de participer plus activement à la commercialisation de ces produits de base.

En raison de l'intervention de nombreux organismes publics, il est difficile d'avoir une vue d'ensemble de l'action des pouvoirs publics. Des organismes chargés de gérer des produits déterminés réglementent les marchés à l'aide d'une panoplie d'instruments, comme des prix de soutien minimaux, des subventions à l'importation, des achats publics et des distributions de céréales alimentaires. En outre, les lois relatives aux comités de commercialisation des produits alimentaires [*Agricultural Produce Marketing Committee (APMC) Act*] adoptées par les États entravent la croissance du segment de la commercialisation des produits agricoles et empêchent les coopératives et le secteur privé de créer des marchés modernes. Des organismes publics sont également chargés de contrôler et de distribuer les intrants, de développer les infrastructures et de fournir des services généraux.

### **Soutien des prix et des revenus**

Les prix de soutien minimaux (PSM) sont les instruments prévus par l'ECA. Les PSM sont fixés en fonction d'avis rendus par la Commission des coûts et des prix agricoles (*Commission on Agricultural Costs and Prices*). Les autorités de certains États majorent les PSM, généralement de l'ordre de 20 % à 25 %. Initialement instaurés pour le riz et le blé, les mécanismes de PSM couvrent actuellement quelque 24 produits végétaux. En pratique, ils

ne sont appliqués qu'au riz, au blé et à la canne à sucre dans un petit nombre d'États. Les autorités achètent parfois d'autres produits végétaux, soit parce que les PSM sont généralement très inférieurs aux prix du marché ou que les administrations ne sont pas en capacité d'acheter les produits. De tels achats ont eu lieu notamment en 2004-05, lorsque les prix du coton brut ont chuté au niveau des PSM.

Les prix du marché des produits agricoles ont atteint un niveau relativement élevé en 2005, année durant laquelle l'indice des prix à la consommation a augmenté de 4.2 %. Ces prix agricoles élevés s'expliquent par la diminution sensible des stocks de blé, une pluviométrie trop importante pour les légumes dont les prix ont progressé de 14 % et la hausse des prix du pétrole. Les augmentations les plus marquées ont été enregistrées pour les légumineuses (19 %), les œufs, le poisson et la viande (16 %). L'augmentation de 9 % des prix du coton a traduit la hausse des cours mondiaux. Alors que, de meilleures perspectives de récolte ont entraîné une diminution de 5 % des prix des oléagineux, et que les prix du lait ont baissé de 1.5 %.

Les achats de riz ont atteint des niveaux record au cours des trois dernières années. Ils ont porté sur 26 millions de tonnes en 2005-06, alors que le volume de production a été de 131 millions de tonnes. Les achats de blé, qui sont en recul depuis 2001-02, ont atteint 15 millions de tonnes en 2005-06, alors que la production s'est stabilisée autour de 72 millions de tonnes au cours des dernières années.

L'emploi rural non agricole est mis en avant comme source de revenus pouvant être consacrés à l'achat de produits agricoles et, partant, favoriser un accroissement de production. Des mesures visant à développer des partenariats public/privé et à attirer des investissements privés dans le secteur de la transformation des produits agricoles devraient favoriser l'emploi des chômeurs ruraux et augmenter ainsi les revenus ruraux. Bien qu'initialement destinées à accroître la productivité et la production agricoles en favorisant l'utilisation d'intrants modernes, les subventions aux intrants ont davantage été considérées ces dernières années comme des mesures de soutien des revenus des agriculteurs.

### **Assurance récolte**

En 2005, 16 millions d'agriculteurs répartis dans 23 États et 2 territoires de l'Union étaient affiliés au système national d'assurance récolte. Cette assurance récolte a été instaurée pour un nombre limité de cultures. Le montant des primes, qui est déterminé en fonction de la superficie, varie de 1.5 % du montant assuré pour le blé à 3.5 % pour les oléagineux. Les primes acquittées par les petits exploitants sont subventionnées à hauteur de 10 %, le montant de la subvention étant supporté à égalité par l'État central et par les gouvernements des États. En 2004-05, le montant des indemnités versées au titre de cette assurance a dépassé de 7 milliards d'INR (159 millions d'USD) celui des primes.

### **Infrastructures**

Le gouvernement joue un rôle moteur dans la mise en place des infrastructures essentielles comme les réseaux d'irrigation, les routes rurales, l'électrification des zones rurales et la création de marchés agricoles. Dans ces grands projets d'infrastructure, il est fréquent que les objectifs en matière de développement rural se combinent à des objectifs agricoles. Toutefois, les producteurs et les entreprises rurales de nombreux États restent handicapés par l'irrégularité de la fourniture d'électricité, ce problème étant encore aggravé par les fluctuations des cours mondiaux du pétrole.

En 2005-06, un montant de 121 milliards d'INR (2.7 milliards d'USD) a été consacré à la mise en œuvre de programmes couvrant six aspects du développement des infrastructures : le programme pour un bénéfice accéléré de l'irrigation [*Accelerated Irrigation Benefit Programme* (AIBP)], la distribution d'eau dans les zones rurales, les routes rurales, les logements ruraux, l'électrification des zones rurales et la connexion au réseau téléphoniques.

L'AIBP a été modifié en 2004 et un don non remboursable est venu compléter le système de prêt existant. La part du don non remboursable peut s'élever à 10 % ou à 30 % selon l'État et le reste est couvert par le prêt. Les dépenses ont considérablement augmenté, puisqu'elles sont passées de 28 milliards d'INR (618 millions d'USD) en 2004-05 à 45 milliards d'INR (1 milliard d'USD) en 2005-06, puis à 71 milliards d'INR (1.6 milliard d'USD) en 2006-07. Ce programme couvre 189 grands projets d'irrigation et près de 4 500 petits réseaux d'irrigation. En 2005, un budget supplémentaire de 30 milliards d'INR (680 millions d'USD) a été affecté à la restauration et à la réparation des structures existantes. Une évaluation récente a fait apparaître que le programme AIBP n'avait pas obtenu de résultats suffisamment concrets. La superficie irriguée s'étend très lentement en dépit des fonds supplémentaires qui ont été débloqués.

En 2005-06, un budget de 2 milliards d'INR (45 millions d'USD) est affecté à l'amélioration de l'efficacité des systèmes de collecte d'eau de pluie, à la conservation de l'humidité du sol, à l'utilisation d'engrais organiques et à l'adoption de techniques perfectionnées d'aridoculture dans les régions arides et semi-arides du pays, notamment dans les districts où les précipitations annuelles sont inférieures à 750 mm et où moins de 30 % de la superficie plantée nette est irriguée.

Les projets d'irrigation et, plus généralement, les projets d'infrastructure rurale bénéficient également d'une aide étrangère. Ainsi, l'UE a accordé à 12 projets d'infrastructure un montant total de 11.5 milliards d'INR (253 millions d'USD) au cours des dix dernières années, dans le cadre général de projets locaux de développement rural allant de la mise en valeur et de l'irrigation des terres à la gestion de l'agriculture et des bassins hydrographiques.

### **Crédit**

Plusieurs initiatives ont été lancées au cours des dernières années en vue d'améliorer les mécanismes d'octroi du crédit agricole. Elles ont notamment consisté à simplifier les procédures, à favoriser la décentralisation des processus décisionnels et à encourager les groupes d'entraide financière dans le cadre de programmes de microcrédit. En 2004, les banques commerciales (y compris les banques rurales régionales) et les banques coopératives ont reçu pour instruction d'augmenter les flux de crédit de 30 % et le nombre d'emprunteurs de 5 millions en 2005-06. Or, de plus en plus d'agriculteurs endettés ont subi de mauvaises récoltes. Des mesures visant à alléger la dette de ces exploitants ont été adoptées à hauteur d'un montant équivalent à deux points de pourcentage des intérêts dus par l'emprunteur sur le capital, avec un maximum de 100 000 INR (2 300 USD). Le budget total alloué à ces mesures s'élève à 17 milliards d'INR (385 millions d'USD). Par ailleurs, le taux d'intérêt des emprunts à court terme d'un montant maximal de 300 000 INR (6 800 USD) a été fixé à 7 % et sera applicable dès la fin 2006. Du fait des mesures adoptées en faveur des agriculteurs, les dépenses consacrées aux bonifications d'intérêt ont excédé de 18 milliards d'INR (408 millions d'USD) le budget prévu.

En ce qui concerne la gestion du secteur des crédits, la Banque asiatique de développement a accordé un prêt de 1 milliard d'USD fin 2006 au gouvernement indien pour lui permettre d'engager une réforme du secteur du crédit coopératif rural. À cette

somme vient s'ajouter un prêt de 180 millions d'USD provenant de diverses sources européennes. Le programme trisannuel de développement et de restructuration du crédit coopératif rural vise à améliorer la gestion et à mettre un terme aux pertes récurrentes du système en place. Il est prévu pour une durée de 15 ans avec un délai de grâce de trois ans.

### **Commercialisation et diversification**

Dans certains États, des stratégies commerciales innovantes ont été développées pour permettre aux agriculteurs de s'approprier un pourcentage accru du prix à la consommation. Certains essais de vente directe sont parvenus à limiter les risques liés à l'insuffisance de la demande du marché et aux fluctuations dommageables des prix. De telles initiatives se multiplient et leur efficacité pourrait être renforcée par un cadre législatif et réglementaire approprié. Neuf États et trois territoires de l'Union ont modifié leur loi relative au Comité du marché des produits agricoles pour faciliter la commercialisation des produits agricoles. Il convient toutefois de souligner qu'il faudrait mettre en place un mécanisme de règlement des différends pour aider les petits exploitants pratiquant l'agriculture sous contrat à faire face aux questions liées à l'exécution des contrats et aux coûts de transaction.

En 2005-06, un budget de 6.3 milliards d'INR (143 millions d'USD) a été alloué à la Mission horticole nationale (*National Horticultural Mission – NHM*) pour lui permettre de développer la commercialisation des fruits, des légumes, de fleurs, des produits laitiers, de la volaille, du poisson, des légumineuses et des oléagineux. La même année, un montant de 700 millions d'INR (16 millions d'USD) a été débloqué en faveur du développement de partenariats public/privé visant à mettre en place des marchés agricoles, une infrastructure de commercialisation et des services associés, comme le calibrage, la normalisation et la certification de la qualité. Le budget de la Mission prévu pour 2006-07 a été doublé, puisqu'il a été porté à 15 milliards d'INR (34 millions d'USD). À l'heure actuelle, l'Inde compte trois bourses de produits de base et 22 bourses régionales.

### **Intrants**

Les subventions aux intrants concernent essentiellement les engrais, l'eau d'irrigation et l'électricité utilisée pour l'irrigation et à d'autres fins agricoles. Des subventions sont également fournies de temps à temps à des intrants comme les semences, les herbicides et les pesticides. En outre, les banques commerciales, les banques coopératives et les banques rurales régionales sont tenues d'accorder des prêts aux agriculteurs pour les achats d'intrants à des taux d'intérêt inférieurs aux taux du marché. L'utilisation abusive d'intrants subventionnés a eu des répercussions néfastes sur l'environnement en provoquant des déséquilibres des éléments nutritifs et des engorgements dans bon nombre de régions.

En 2001-02, les engrais, l'eau d'irrigation et l'électricité ont respectivement représenté 34.7 %, 36.7 % et 27.8 % des subventions aux intrants. Dans un rapport qu'elle a récemment publié, la Commission de planification a toutefois souligné que la consommation d'électricité par le secteur agricole et, partant, le volume des subventions implicites étaient sous-évalués et que cette situation était directement liée au mode de fixation des prix et aux méthodes d'approvisionnement. Les prix à la consommation de l'électricité sont fixés par des commissions de réglementation de l'électricité au niveau des États. Dans la quasi-totalité des États, l'électricité utilisée par le secteur agricole n'est pas mesurée et les agriculteurs acquittent un montant forfaitaire fortement subventionné déterminé en fonction de la puissance déclarée de leurs pompes d'irrigation. Le coût marginal de

l'électricité est donc nul, ce qui encourage l'utilisation inefficace, la surexploitation et la dégradation des eaux souterraines. Les subventions aux engrais sont considérées comme un moyen d'éviter aux agriculteurs de supporter pleinement les coûts élevés inhérents à une industrie nationale des engrais inefficace. L'abaissement des barrières aux échanges d'intrants agricoles a entraîné une augmentation des importations d'engrais. Cette ouverture des marchés devrait favoriser les gains d'efficacité dans l'industrie nationale.

### **Services d'intérêt général**

Le Conseil indien de recherche agricole (*Indian Council of Agricultural Research – ICAR*) est chargé de gérer les services publics de vulgarisation agricole et la recherche et développement. Sous l'égide de l'ICAR, le Fonds national de recherche agricole stratégique (*National Fund for Strategic Agricultural Research*) a été constitué en 2006. Doté d'un budget de 50 millions d'INR (1.1 million d'USD), il a pour mandat de développer les capacités de recherche fondamentale et stratégique d'envergure nationale menées à long terme, afin de lever les obstacles au rendement et à la qualité et de permettre à l'Inde de jouer un rôle de premier plan au niveau mondial dans le domaine de la recherche pour le développement. Ce Fonds est destiné à compléter l'action d'autres structures de recherche et de vulgarisation.

Le Programme national d'initiative agricole (*National Agricultural Initiative Programme – NAIP*) a été lancé en juillet 2006 pour tester des innovations en matière de recherche. Ce programme est doté d'un budget global de 11 milliards d'INR (250 millions d'USD), constitué d'un prêt de 200 millions d'USD par la Banque mondiale et un financement de 50 millions d'USD par le gouvernement indien. Le NAIP compte quatre composantes : l'ICAR, le *Research on Production to Consumption Systems*, le *Research on Sustainable Rural Livelihood Security (SRLS)* et la *Basic and Strategic Research in the Frontier Areas of Agricultural Sciences (BSR)*.

Comme dans le cas de la recherche et développement, le financement des services de vulgarisation continue d'être principalement assuré par les pouvoirs publics. Selon les estimations, les dépenses publiques consacrées à la vulgarisation agricole ne dépassent pas 0.17 % de la valeur de la production agricole, ce qui pourrait expliquer le faible rendement des produits et l'utilisation sous-optimale des intrants. Les dépenses publiques en faveur de l'enseignement, de la recherche et de la vulgarisation agricoles sont faibles mais l'intérêt du secteur privé pour la recherche s'accroît.

La recherche et la vulgarisation spécifiques à des produits sont également financées par des prélèvements sur les ventes. C'est le cas pour la canne à sucre, où les droits perçus sur la production sont affectés à diverses activités de recherche, de vulgarisation et d'amélioration technique destinées à favoriser la production de canne à sucre et de sucre. Au cours des dernières années, ces fonds ont été réorientés des services généraux vers les mesures d'intervention sur le marché.

### **Mesures de soutien à la consommation**

Par la distribution de céréales alimentaires aux populations pauvres et la réduction des problèmes de malnutrition, les mesures de soutien à la consommation contribuent largement à atténuer l'impact du soutien des prix sur les consommateurs. Le Système de distribution publique (*Public Distribution System – PDS*) est un instrument prévu par l'ECA pour gérer l'approvisionnement en céréales alimentaires essentielles, légumineuses et sucre à l'aide de mesures d'achat, de stockage et de distributions. En cas de pénurie, les opérations d'achat sont souvent complétées par des achats publics obligatoires, un prélèvement sur les minoteries et une restriction des mouvements des produits de base

### Encadré 5.1. Inde : la transition vers le onzième plan quinquennal, (2007-12)

Dans le cadre de ses travaux préparatoires au onzième plan quinquennal, la Commission de planification a souhaité obtenir des commentaires sur un document préliminaire intitulé « Towards Faster and More Inclusive Growth ». Cette proposition identifie, sur la base de projections macroéconomiques, six objectifs en matière d'action des pouvoirs publics :

- Fournir des services publics essentiels aux pauvres.
- Retrouver une agriculture dynamique.
- Développer les ressources humaines.
- Protéger l'environnement.
- Améliorer les pratiques de mise en valeur et de réinstallation.
- Améliorer la gouvernance.

Si le deuxième objectif, « retrouver une agriculture dynamique », concerne directement le secteur agricole, celui-ci sera également influencé par la concrétisation de certains des autres buts à atteindre. L'agriculture doit produire les aliments permettant de nourrir la population. Elle doit également favoriser la croissance et l'emploi non agricoles grâce aux dépenses des agriculteurs.

Les principaux instruments envisagés dans cette proposition sont déjà présents dans le dixième plan, mais des ajustements sont proposés à la lumière de l'évaluation à mi-parcours effectuée par la Commission de planification. Les principales mesures ciblant la production agricole sont les investissements dans les infrastructures, l'amélioration de la tarification des services publics d'approvisionnement en eau et en l'électricité, l'adaptation du soutien aux engrais pour améliorer la combinaison des engrais utilisés et l'élargissement des services généraux à la fourniture de semences, d'engrais et de services vétérinaires. La création d'un stock régulateur de lait en poudre est également envisagée.

La croissance économique sera favorisée par des mesures visant à augmenter les revenus ruraux, à améliorer les régimes d'assurance existants et à en étendre le bénéfice à un plus grand nombre d'agriculteurs, ainsi qu'à élargir la couverture des programmes d'aide sociale à l'ensemble du territoire indien. La réforme de la réglementation en matière de commercialisation des produits agricoles permettra le développement de marchés agricoles modernes et de l'agriculture sous contrat.

Dans les hypothèses de projection économique retenues par le gouvernement, le revenu supplémentaire généré par la loi sur la garantie d'emploi (*Employment Guarantee Act*), qui promet cent jours de travail salarié par an à un adulte dans chaque ménage rural, sera consacré à l'achat de produits agricoles et non agricoles, ce qui favorisera l'ensemble de la production nationale. L'amélioration de l'enseignement public et des services de santé devrait avoir des effets identiques en permettant aux groupes de population à bas revenus de consacrer leurs revenus disponibles à l'achat de biens de consommation. La mise en œuvre de projets d'infrastructure se poursuivra et sera intensifiée. Au niveau local, de tels projets pourraient être mis à profit pour atteindre les objectifs énoncés par la loi sur la garantie d'emploi et limiter ainsi les dépenses budgétaires.

La proposition envisage d'abandonner progressivement les subventions génératrices de distorsions, comme les subventions aux engrais qui favorisent trop les engrais azotés ou les subventions à l'électricité, qui entraînent une surexploitation des eaux souterraines.

L'amélioration du système de crédit formel se poursuivra et le système de crédit coopératif renforcé. L'élevage et la pêche seront favorisés. La protection des pâturages traditionnels, qui perdent du terrain face aux autres utilisations qui sont faites des terres et de l'eau, est également prise en considération.

Source : Commission de planification, (2006b) et (2006c).

entre les États. Des produits achetés aux prix de soutien minimaux viennent alimenter des stocks régulateurs. Ceux-ci sont utilisés pour distribuer des aliments aux groupes de population les plus pauvres à des prix subventionnés dans le cadre de programmes d'aide sociale ou pour injecter des produits sur le marché intérieur ou sur les marchés d'exportation en vue de stabiliser les prix. À titre d'exemple, sur les 42 millions de tonnes de céréales achetées en 2004-05, 31 millions de tonnes ont été distribuées au titre du PDS, 10 millions de tonnes l'ont été dans le cadre d'autres programmes d'aide sociale et 1 million de tonnes a été vendu sur le marché libre. Durant cette année, les céréales achetées n'ont pas été exportées.

Le PDS impose des prélèvements à l'industrie agroalimentaire. Ainsi, les sucreries indiennes doivent fournir 10 % de leur production au gouvernement à des prix inférieurs à ceux du marché. Ce « sucre réservé aux achats du gouvernement » est ensuite vendu, dans le cadre du PDS ou d'autres programmes d'aide sociale, aux consommateurs vivant sous le seuil de pauvreté. Parmi les programmes de distribution de denrées alimentaires, le *Mid-day Meal Scheme*, dont le budget a été porté à 30 milliards d'INR (680 millions d'USD), a couvert 25 millions de familles (vivant sous le seuil de pauvreté) en 2005-06, soit 5 millions de familles de plus que l'année précédente. Les dépenses totales consacrées aux subventions alimentaires ont été estimées à 47 milliards d'INR (1.1 milliard d'USD) pour 2005-06.

La taxe sur la valeur ajoutée (TVA) a été introduite en 2005, puis élargie à de nouveaux États en 2006. Les prix à la consommation des denrées alimentaires sont généralement assujettis à une taxe de 4 % et ceux des autres produits de base à une taxe de 12.5 %. Les produits de base essentiels, c'est-à-dire les céréales, ne sont pas assujettis à la TVA. À l'heure actuelle, seuls deux États (le Tamil Nadu et l'Uttar Pradesh) n'ont pas instauré la TVA.

## Politiques commerciales agricoles

### Mesures à l'importation

Les importations de produits agricoles sont soumises à un système complexe de prélèvements. Un droit de douane de base est appliqué aux importations de blé, de riz, de maïs, de café, de thé, d'huiles végétales, de tabac et de produits laitiers. Un droit compensateur supplémentaire, dont le taux est égal à celui de la TVA et autres taxes applicables à des marchandises similaires produites en Inde, est perçu sur le montant cumulé de la valeur appréciée et du droit de base. En juillet 2004, une surtaxe de 2 % a été instaurée sur toutes les taxes directes et indirectes. Les recettes tirées de ce prélèvement seront affectées à l'enseignement primaire et au déjeuner des élèves. Les droits de douane qui sont appliqués à la plupart des importations de produits alimentaires destinés à la consommation sont compris entre 35.9 % et 58.4 %. Un droit de douane de base de 30 % est appliqué à la grande majorité des produits alimentaires transformés. Ainsi, le taux des droits de douane est de 30 % pour les oléagineux et de 60 % pour le sucre. Il arrive que les importations soient favorisées lorsque l'offre nationale ne permet pas de répondre à la demande, que ce soit de manière permanente, comme dans le cas des légumineuses, ou pour remédier à des ruptures d'approvisionnement temporaires pouvant nuire à l'industrie de transformation locale, comme dans le cas du coton et du sucre.

En février 2006, les importations d'oiseaux et de produits aviaires en provenance de tous pays, à l'exclusion de la volaille, ont été interdites pour une durée renouvelable de six mois. Elle a ensuite été étendue à la volaille, aux œufs, aux porcs et à la viande porcine originaires de pays ayant signalé l'apparition de foyers d'influenza aviaire hautement pathogène. Cette interdiction a été prolongée d'une durée de six mois en août 2006.

### Encadré 5.2. Les accords commerciaux récemment conclus par l'Inde

Le volet opérationnel de l'Accord commercial préférentiel (ACP) conclu entre l'Inde et le Mercosur a été signé en mars 2005. Les deux parties ont proposé une liste de produits de base qui bénéficieront d'un traitement préférentiel sous la forme d'une réduction des taux des droits de douane appliqués. La liste proposée par l'Inde mentionne 14 produits agroalimentaires sur un total de 250 produits exportés par les pays du Mercosur. Une marge de 10 % est applicable aux produits carnés et de 15 % à l'huile de soja avec un quota annuel. À titre de réciprocité, les pays du Mercosur accordent des préférences tarifaires à 11 produits agroalimentaires, parmi lesquels le lait, les fruits et des produits alimentaires transformés, dont certains sont soumis à quotas. L'ACP entrera en vigueur après ratification par les pays du Mercosur.

Singapour et l'Inde ont conclu un Accord de coopération économique complète (*Comprehensive Economic Co-operation Agreement – CECA*) en juin 2005. Cet accord prévoit une libéralisation des échanges pour un certain nombre de produits agroalimentaires dans le cadre de nomenclatures tarifaires. Une nomenclature de 290 pages basée sur la nomenclature tarifaire harmonisée de l'Inde fait pendant à une nomenclature d'une phrase selon laquelle « Singapour supprimera les droits de douane sur l'ensemble des produits originaires de l'Inde dès la date d'entrée en vigueur du présent Accord ».

La nomenclature indienne distingue quatre groupes de produits. Le premier se rapporte à une liste de 506 produits pour lesquels les droits de douane ont été supprimés le 1<sup>er</sup> août 2005. Cette liste ne compte que huit produits agroalimentaires, qui sont tous des céréales.

Le deuxième groupe identifie les 2 202 produits pour lesquels une réduction annuelle progressive devrait aboutir à l'élimination complète des droits de douane en 2009. Il compte 158 produits agroalimentaires, principalement des poissons et des produits transformés.

Le troisième groupe mentionne 2 407 produits pour lesquels une réduction annuelle progressive devrait aboutir à une diminution de 50 % en 2009. Il compte 55 produits agroalimentaires, principalement des animaux vivants et des produits carnés.

Le quatrième groupe énumère 6 551 produits ne faisant l'objet d'aucune réduction des droits de douane. Parmi les 6 551 produits qu'elle mentionne, 1 225 sont des produits agroalimentaires.

L'Inde et le Chili ont signé en mars 2006 un accord commercial préférentiel qui entrera en vigueur dès l'accomplissement des procédures prévues par la Constitution. Les deux parties ont proposé une liste de produits bénéficiant de préférences tarifaires fixes. La liste de l'Inde compte 178 produits définis au niveau des positions à huit chiffres du système harmonisé, dont 84 sont des produits agroalimentaires, principalement des produits carnés et des poissons. Les préférences offertes pour ces produits s'élèvent à 10 % ou à 20 %. À titre de réciprocité, le Chili a proposé une série similaire de préférences pour 296 lignes tarifaires à huit chiffres, dont sept concernent des produits agroalimentaires. Il s'agit des oignons, des épices et du thé.

Source : Ministère du Commerce, 2006.

En 2006-07, les droits de douane sur les installations de conditionnement ont été réduits de 15 % à 5 %. Le lait condensé, les crèmes glacées, les préparations de viande, de poisson et de volaille, les pâtes et la levure sont totalement exemptés de droits d'accises. Ceux-ci ont été ramenés de 16 % à 8 % pour les plats préparés et les préparations alimentaires instantanées.

## Mesures à l'exportation

Les recettes des exportations agricoles ne sont généralement pas soumises à l'impôt en général et à l'impôt sur le revenu en particulier. Les mesures de promotion des exportations passent par des exemptions ou des réductions de droits de douane sur les importations de matières premières et de biens d'équipement et par des subventions au transport des produits destinés à l'exportation. Les exportateurs peuvent donc bénéficier d'une série d'incitations tarifaires et se voir accorder des licences d'importation à des conditions favorables sur les biens d'équipement importés. Certaines de ces mesures sont subordonnées à l'existence d'une transformation créatrice de valeur ajoutée et à l'exportation du produit fini. Les banques commerciales octroient également des financements à des conditions préférentielles. Des services de promotion des exportations ont été mis en place sous forme d'activités de consultation et d'accompagnement. Des zones de transformation de produits agricoles destinés à l'exportation ont été créées.

Un dispositif spécial en faveur des produits agricoles (*Vishesh Krishi Upaz Yojana*) a été instauré en 2005 pour promouvoir les exportations de fruits, de légumes, de fleurs, de produits forestiers secondaires, de produits laitiers et de volaille, ainsi que les exportations de produits à valeur ajoutée qui en sont dérivés. Ainsi, un crédit pour droits de douane équivalent à 5 % de la valeur des exportations fàb est accordé en ce qui concerne les exportations effectuées à partir du 1<sup>er</sup> avril 2005. Ce crédit peut être utilisé pour les importations d'intrants ou de marchandises, et notamment de biens d'équipement, pour autant que ces produits puissent être importés sans restriction. Les coûts de transport des produits de la floriculture et de l'horticulture sont subventionnés et les coûts de transport de la volaille destinée à l'exportation sont subventionnés à hauteur de 3 000 INR à 15 000 INR (68 USD à 340 USD) par tonne.

Les excédents céréaliers achetés au prix de soutien maximum sont exportés à des prix inférieurs aux prix du marché intérieur. En 2005, la *Cotton Corporation of India* a reçu l'autorisation d'exporter du coton bénéficiant d'une subvention de 66 USD par tonne destinée à couvrir une partie des coûts de manutention, de transformation et de transport intérieur, à condition que les prix à l'exportation soient supérieurs aux prix intérieurs et que seul le coton acheté au prix de soutien maximum soit exporté.

## Bibliographie

- Banque asiatique de développement (2006), *Asian Development Outlook 2006*.
- Banque de réserve de l'Inde, *Annual Report*, divers numéros.
- Basu, Priya (2006), *Improving Access to Finance for India's Rural Poor*, Banque mondiale.
- Central Statistical Office (2006), site Internet du gouvernement indien.
- Commission de planification (2006a), *Integrated Energy Report*, gouvernement indien.
- Commission de planification (2006b), *Mid Term Appraisal of the Tenth Five Year Plan*, gouvernement indien.
- Commission de planification (2006c), *Towards Faster and More Inclusive Growth, an Approach to the 11th Five Year Plan*, gouvernement indien.
- Dev, Mahendra (2006), « Report on Main Policy Developments in India », rapport soumis à l'OCDE.
- The Economist Intelligence Unit (2006), *Country Report India*.
- Fonds monétaire international (2006), « India: Selected Issues », *IMF Country Report* n° 06/56.
- Gaiha, Raghav (2006), *Indian Agriculture – Crisis, Policy Initiatives and Corporatisation*, exposé présenté au Forum mondial sur l'agriculture, OCDE, Paris 2006.

Ministère de l'Agriculture des États-Unis, Foreign Attaché Services, *GAIN Report*, divers numéros.

Ministère du Commerce (2006), site Internet du gouvernement indien.

Ministère des Finances, *Economic Survey*, gouvernement indien, divers numéros.

Ministère des Finances, *Union Budget*, gouvernement indien, divers numéros.

Ministère des Statistiques et de la Mise en œuvre du Programme (2006a), *National Sample Survey 2004-05*, gouvernement indien.

Ministère des Statistiques et de la Mise en œuvre du Programme (2006b), site Internet de la direction générale des informations et des statistiques commerciales.

OCDE (2006), *Perspectives économiques de l'OCDE*, juin.

Office of the Economic Adviser to the Government of India, ministère du Commerce et de l'Industrie (2006), site Internet de l'indice des prix de gros.

Organisation mondiale du commerce (2002), *Trade Policy Review of India*.

## Table des matières

<b>Liste des acronymes et abréviations</b> .....	11
<b>Résumé</b> .....	13
<b>Chapitre 1. Vue d'ensemble</b> .....	15
L'agriculture dans l'économie .....	16
Contexte .....	21
Évaluation du soutien .....	27
Observations et recommandations pour l'action publique .....	33
<b>Chapitre 2. Brésil</b> .....	37
Synthèse des principales évolutions de l'action publique .....	40
Contexte .....	40
Politiques agricoles nationales .....	44
Politiques commerciales agricoles .....	50
Bibliographie .....	51
<b>Chapitre 3. Bulgarie</b> .....	53
Synthèse des principales évolutions de l'action publique .....	56
Contexte .....	56
Politiques agricoles nationales .....	59
Politiques commerciales agricoles .....	66
Bibliographie .....	67
<b>Chapitre 4. Chine</b> .....	69
Synthèse des principales évolutions de l'action publique .....	72
Contexte .....	72
Politiques agricoles nationales .....	78
Politiques commerciales agricoles .....	84
Bibliographie .....	88
<b>Chapitre 5. Inde</b> .....	89
Contexte .....	90
Politiques agricoles nationales .....	95
Politiques commerciales agricoles .....	102
Bibliographie .....	104
<b>Chapitre 6. Roumanie</b> .....	107
Synthèse des principales évolutions de l'action publique .....	110
Contexte .....	110
Politiques agricoles nationales .....	114

Politiques commerciales agricoles. ....	121
Bibliographie. ....	122
<b>Chapitre 7. Russie</b> .....	123
Synthèse des principales évolutions de l'action publique. ....	126
Contexte .....	126
Politiques agricoles nationales. ....	133
Politiques commerciales agricoles. ....	137
Bibliographie. ....	141
<b>Chapitre 8. Afrique du Sud</b> .....	143
Synthèse des principales évolutions de l'action publique. ....	146
Contexte .....	146
Politiques agricoles nationales. ....	151
Politiques commerciales agricoles. ....	154
Bibliographie. ....	157
<b>Chapitre 9. Ukraine</b> .....	159
Synthèse des principales évolutions de l'action publique. ....	162
Contexte .....	162
Politiques agricoles nationales. ....	167
Politiques commerciales agricoles. ....	171
Bibliographie .....	174
<b>Annexe A. Quantification du soutien à l'agriculture</b> .....	175
1. Définitions des indicateurs de soutien à l'agriculture développés par l'OCDE ....	176
2. Évolutions récentes des estimations du soutien aux producteurs de l'OCDE ....	177
3. Quantification du soutien à l'agriculture dans les économies non membres : quelques problématiques spécifiques. ....	183
<b>Annexe B. Annexe statistique</b> .....	195
 <b>Encadrés</b>	
1.1. Réformes agraires. ....	24
1.2. Quantification du soutien à l'agriculture .....	28
1.3. Évaluation des politiques des pays non membres de l'OCDE .....	29
3.1. Le programme SAPARD de l'UE en Bulgarie .....	63
3.2. Mise en place de mesures relevant de la politique agricole commune en Bulgarie. ....	65
3.3. Les accords commerciaux conclus par la Bulgarie .....	67
4.1. Pourquoi les agriculteurs chinois font-ils un usage excessif des produits chimiques? .....	75
4.2. Édification de la nouvelle campagne socialiste en Chine. ....	79
5.1. Inde : la transition vers le onzième plan quinquennal, (2007-12) .....	101
5.2. Les accords commerciaux récemment conclus par l'Inde .....	103
6.1. Le programme SAPARD de l'UE en Roumanie .....	118
6.2. Mise en place de mesures relevant de la Politique agricole commune en Roumanie. ....	120

6.3.	Les accords commerciaux conclus par la Roumanie. . . . .	121
7.1.	Projet prioritaire national pour le développement du complexe agro-industriel : Russie . . . . .	136
7.2.	Relations commerciales régionales et bilatérales de la Russie . . . . .	139
8.1.	Les accords commerciaux conclus par l’Afrique du Sud . . . . .	156
9.1.	Accords commerciaux signés par l’Ukraine . . . . .	173
A.1.	Ancienne classification des ESP et autres indicateurs du soutien . . . . .	179
A.2.	Définitions des catégories dans la classification actuelle de l’ESP . . . . .	180
A.3.	Nouvelle classification des mesures entrant dans l’ESP. . . . .	181
A.4.	Définitions des catégories dans la nouvelle classification des ESP. . . . .	182
A.5.	Le rééchelonnement de la dette agricole au Brésil et en Russie . . . . .	188
A.6.	Programmes combinant aide sociale et soutien à l’agriculture. . . . .	190

### Tableaux

2.1.	Brésil : estimations du soutien à l’agriculture . . . . .	39
2.2.	Brésil : volume des achats de produits agricoles, par instrument, 2003-06. . . . .	46
3.1.	Bulgarie : estimations du soutien à l’agriculture. . . . .	55
4.1.	Chine : estimations du soutien à l’agriculture . . . . .	71
4.2.	Utilisation des contingents tarifaires en Chine pour différents produits, 2002-05 . . . . .	87
6.1.	Roumanie : estimations du soutien à l’agriculture . . . . .	109
6.2.	Roumanie : évolution des montants des paiements, 2001-06 . . . . .	115
6.3.	Roumanie : utilisation des fonds SAPARD en mars 2005 . . . . .	117
7.1.	Russie : estimations du soutien à l’agriculture . . . . .	125
7.2.	Contribution des 100 premiers producteurs à la production animale en Russie . . . . .	129
7.3.	Dépenses budgétaires consolidées au titre de l’agriculture de la Russie en 2001-06 . . . . .	137
7.4.	Contingents d’importation de viande de la Russie en 2005-09 . . . . .	138
8.1.	Afrique du Sud : estimations du soutien à l’agriculture. . . . .	145
8.2.	Terres transférées dans le cadre de la réforme foncière en Afrique du Sud . . . . .	153
9.1.	Ukraine : estimations du soutien à l’agriculture . . . . .	161
B.1.	Population, estimations de milieu d’année . . . . .	196
B.2.	Part de l’agriculture dans l’emploi total . . . . .	196
B.3.	Croissance du PIB . . . . .	196
B.4.	Part de l’agriculture dans le PIB . . . . .	197
B.5.	Inflation, variation des prix à la consommation en fin d’année. . . . .	197
B.6.	Indices des prix des intrants agricoles . . . . .	197
B.7.	Indices des prix à la production dans l’agriculture . . . . .	198
B.8.	Indices des prix des produits alimentaires au détail . . . . .	198
B.9.	Taux de change, moyenne annuelle . . . . .	198
B.10.	Balance commerciale des biens . . . . .	199
B.11.	Balance commerciale des produits agroalimentaires . . . . .	199
B.12.	Exportations de produits agroalimentaires . . . . .	199
B.13.	Importations de produits agroalimentaires . . . . .	200
B.14.	Part des exportations de produits agroalimentaires dans les exportations totales . . . . .	200

B.15.	Part des importations de produits agroalimentaires dans les importations totales . . . . .	200
B.16.	Cinq premiers produits agroalimentaires exportés par pays . . . . .	201
B.17.	Cinq premiers produits agroalimentaires importés par pays . . . . .	203
B.18.	Cinq premières destinations d'exportation de produits agroalimentaires . . . . .	205
B.19.	Cinq premiers partenaires d'importation de produits agroalimentaires . . . . .	207
B.20.	Production agricole brute totale . . . . .	209
B.21.	Production agricole brute, production végétale . . . . .	209
B.22.	Production agricole brute, production animale . . . . .	209
B.23.	Production totale de céréales . . . . .	210
B.24.	Production de blé . . . . .	210
B.25.	Production de céréales secondaires . . . . .	210
B.26.	Production totale de viande . . . . .	211
B.27.	Production de viande bovine . . . . .	211
B.28.	Production de viande porcine . . . . .	211
B.29.	Production de lait . . . . .	212
B.30.	Production de quelques produits choisis . . . . .	213
B.31.	Part moyenne du revenu des ménages consacrée à l'alimentation . . . . .	215
B.32.	Consommation alimentaire quotidienne . . . . .	215
B.33.	Consommation annuelle de céréales et produits dérivés . . . . .	215
B.34.	Consommation annuelle de viande et de produits dérivés . . . . .	216
B.35.	Consommation annuelle de lait et de produits laitiers . . . . .	216
B.36.	Superficie totale ensemencée . . . . .	216
B.37.	Superficie ensemencée en céréales . . . . .	217
B.38.	Cheptel bovin . . . . .	217
B.39.	Cheptel porcin . . . . .	217

## Graphiques

1.1.	Part de l'agriculture dans l'emploi total par rapport au PIB par tête, moyenne 2003-05 . . . . .	17
1.2.	Part de l'agriculture dans le PIB par rapport au PIB par tête, moyenne 2003-05 . . . . .	17
1.3.	Part de l'agriculture dans l'emploi total . . . . .	18
1.4.	Part de l'agriculture dans le PIB . . . . .	18
1.5.	Production agricole brute . . . . .	19
1.6.	Évolution du PIB . . . . .	19
1.7.	Balance des échanges agricoles et alimentaires . . . . .	20
1.8.	Part des exportations agricoles et alimentaires dans les exportations totales . . . . .	21
1.9.	Part des importations agricoles et alimentaires dans les importations totales . . . . .	21
1.10.	Inflation, variations en fin d'année des prix à la consommation, en pourcentage . . . . .	23
1.11.	Composition des estimations du soutien aux producteurs . . . . .	31
1.12.	Coefficients nominaux de protection des producteurs . . . . .	32
1.13.	Composition de l'estimation du soutien total . . . . .	33
2.1.	Brésil : évolution du niveau et de la composition de l'ESP . . . . .	38

2.2.	Brésil : CNP des producteurs par produit, moyenne 2003-05 . . . . .	38
2.3.	Brésil : évolution de la composition de l'EST . . . . .	38
2.4.	Évolution et variations annuelles de la production agricole du Brésil, 1995-2005 . . . . .	41
2.5.	Échanges agroalimentaires du Brésil, 1996-2005 . . . . .	43
3.1.	Bulgarie : évolution du niveau et de la composition de l'ESP . . . . .	54
3.2.	Bulgarie : CNP des producteurs par produit, moyenne 2003-05 . . . . .	54
3.3.	Bulgarie : évolution de la composition de l'EST . . . . .	54
3.4.	Évolution et variations annuelles de la production agricole en Bulgarie, 1995-2005 . . . . .	57
3.5.	Échanges agroalimentaires de la Bulgarie, 1996-2005 . . . . .	59
4.1.	Chine : évolution du niveau et de la composition de l'ESP . . . . .	70
4.2.	Chine : CNP des producteurs par produit, moyenne 2003-05 . . . . .	70
4.3.	Chine : évolution de la composition de l'EST . . . . .	70
4.4.	Évolution et variations annuelles de la production agricole en Chine, 1995-2005 . . . . .	73
4.5.	Échanges agroalimentaires de la Chine, 1995-2005 . . . . .	77
4.6.	Revenu des ménages ruraux par personne en Chine, 1995-2005 . . . . .	78
5.1.	Évolution et variations annuelles de la production agricole en Inde, 1995-2005 . . . . .	91
5.2.	Échanges agroalimentaires de l'Inde, 1995-2005 . . . . .	95
6.1.	Roumanie : évolution du niveau et de la composition de l'ESP . . . . .	108
6.2.	Roumanie : CNP des producteurs par produit, moyenne 2003-05 . . . . .	108
6.3.	Roumanie : évolution de la composition de l'EST . . . . .	108
6.4.	Évolution et variations annuelles de la production agricole en Roumanie, 1995-2005 . . . . .	111
6.5.	Échanges agroalimentaires de la Roumanie, 1995-2005 . . . . .	113
7.1.	Russie : évolution du niveau et de la composition de l'ESP . . . . .	124
7.2.	Russie : CNP des producteurs par produit, moyenne 2003-05 . . . . .	124
7.3.	Russie : évolution de la composition de l'EST . . . . .	124
7.4.	Évolution et variations annuelles de la production agricole en Russie, 1995-2005 . . . . .	127
7.5.	Termes de l'échange agricole de la Russie : rapport de l'indice des prix perçus et de l'indice des prix payés . . . . .	128
7.6.	Échanges agroalimentaires de la Russie, 1996-2005 . . . . .	132
8.1.	Afrique du Sud : évolution du niveau et de la composition de l'ESP . . . . .	144
8.2.	Afrique du Sud : CNP des producteurs par produit, moyenne 2003-05 . . . . .	144
8.3.	Afrique du Sud : évolution de la composition de l'EST . . . . .	144
8.4.	Évolution et variations annuelles de la production agricole en Afrique du Sud, 1995-2005 . . . . .	148
8.5.	Échanges agroalimentaires de l'Afrique du Sud, 2000-05 . . . . .	151
9.1.	Ukraine : évolution du niveau et de la composition de l'ESP . . . . .	160
9.2.	Ukraine : CNP des producteurs par produit, moyenne 2003-05 . . . . .	160
9.3.	Ukraine : évolution de la composition de l'EST . . . . .	160
9.4.	Évolution et variations annuelles de la production agricole en Ukraine, 1995-2005 . . . . .	163
9.5.	Échanges agroalimentaires de l'Ukraine, 1996-2005 . . . . .	167

## Ce livre contient des...



**StatLinks**

**Accédez aux fichiers Excel®  
à partir des livres imprimés !**

En bas à droite des tableaux ou graphiques de cet ouvrage, vous trouverez des *StatLinks*.

Pour télécharger le fichier Excel® correspondant, il vous suffit de retranscrire dans votre navigateur Internet le lien commençant par : <http://dx.doi.org>.

Si vous lisez la version PDF de l'ouvrage, et que votre ordinateur est connecté à Internet, il vous suffit de cliquer sur le lien.

Les *StatLinks* sont de plus en plus répandus dans les publications de l'OCDE.